

### Bulletin Municipal

### « De pierres et d'arbres et d'eau et la vie autrement »

#### N° 34 – JANVIER 2019

Deux personnalités fortement investies dans la vie publique et sportive de notre commune viennent de nous guitter. Nous retracons leur implication dans ce bulletin.

Cette fin d'année 2018 aura aussi été marquée par la contestation sociale des gilets jaunes sur nos routes. Si les revendications sont légitimes, les violences et les dégradations sont condamnables. La transition écologique est un bien pour la planète, mais elle doit s'étaler dans le temps et ne pas se transformer en une « écologie punitive » avec comme seules réponses, l'augmentation ou la création de nouvelles taxes.

Sur un autre plan, l'Etat exerce une pression sur les petites communes pour qu'elles fusionnent entre elles, c'est ce qu'il appelle « les communes nouvelles ». Elles ne devront pas être inférieures en taille à mille habitants. Heureusement l'Association des Maires de France est montée au créneau pour calmer le jeu et rappeler à l'Etat que tout doit être fait sur la base du volontariat. Mais ne soyons pas dupe, les dotations et les aides vont diminuer et cet étranglement financier contribuera à faire disparaître les petites entités rurales auxquelles je suis personnellement très attaché.

Concernant notre commune. l'année 2018 aura été riche en évènements avec :

- Notre adhésion à la dynamique communauté d'agglomération du Grand Guéret, dont nous détaillons les activités dans la suite de nos colonnes.
- L'accord pour le déploiement de la fibre optique (au plus tard en 2022 et peut être avant pour notre territoire).
- Le dispositif couverture ciblée 4G voire 5G avec l'implantation près du Bourg d'un pylône accessible pour les 4 opérateurs (2019 ou 2020 selon le site choisi).
  - Les différents travaux effectués.
- La renaissance de l'ancien comité des fêtes rebaptisé « Peyrabout en fête » avec beaucoup d'animations orientées vers les enfants.

Toutes ces activités sont détaillées dans la suite de ce bulletin municipal et je remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce document et toutes celles qui œuvrent pour la vie de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture et une excellente année 2019. Je vous invite à débattre de tous ces sujets le samedi 12 janvier 2019 à la salle polyvalente de Peyrabout, à partir de 18h30, lors de la présentation des vœux de la municipalité.

Je reste à votre disposition et je vous renouvelle mes vœux chaleureux et sincères pour cette nouvelle année en y associant ceux du conseil



#### LA VIE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET L'INTERCOMMUNALITE

### LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DES TRAVAUX

### Travaux réalisés en 2018 après appel d'offres

#### - Aménagement de la cuisine :

La pose d'un lave-vaisselle ainsi que l'aménagement du coin cuisine ont été confié à l'entreprise D.E.C.H.O Centre pour un montant de 2 782,80 €, subventionné à hauteur de 50%.



### - Aménagement de l'entrée de la salle polyvalente :

Pour éviter une déperdition de chaleur, une porte coulissante et un groom ont été installés par l'employé communal pour un montant de 197,70€.

#### - Eclairage Public au Bourg:

Dans la continuité des travaux exécutés l'an dernier sur Petillat, une modernisation de l'éclairage public dans le bourg a été réalisé par l'entreprise Avenir Electrique Limoges, pour un montant de 22 327,58€ subventionnée par le SDEC à 80% pour les travaux. Concernant l'appareillage, il a été subventionné par les CEETEPCV à hauteur d'environ 70% et par un fond de concours de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, pour arriver à un financement de 80%.

#### - Reconstitution bois communaux :

En partenariat avec l'ONF, un dégagement manuel et un nettoiement sur ligne de plantation ont été réalisés pour un montant de 3 847,25€.

#### LA COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

#### « NETTOYONS LA NATURE » QU'EST-CE QUE C'EST ?



Cette année encore, nombre d'habitants de la commune s'est retrouvé le 29 septembre 2018, afin de ramasser les déchets laissés en pleine nature

L'aspect encore plus positif, c'est la participation des enfants, même les plus jeunes, à cette matinée citoyenne, comme les prémices d'une nouvelle ère, d'une meilleure prise de conscience de protéger notre nature et d'un respect de l'environnement.

De nombreux sacs poubelle ont été encore collectés... plastiques, ferraille, verre et autres déchets en tout genre façonnaient malheureusement le paysage verdoyant de notre campagne.

Alors, nous faisons appel à votre bienveillance, et en appelons à votre sens des responsabilités, pour offrir à nos enfants, une meilleure vie sur Terre.

Evidemment, nous ne pouvons résoudre à nous seuls le problème de la pollution, mais chacun à sa façon, à son niveau, peut contribuer à lutter à long terme, contre des dérèglements climatiques liés au réchauffement climatique, et par conséquent, dus à une pollution de notre terre nourricière qui risque de ne plus nous donner des ressources suffisantes pour vivre.

#### **COMMISSION ANIMATION**

#### LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE

13 janvier 2018



Une quarantaine de personnes ont participé à cette soirée. Parmi les convives nous étions heureux d'accueillir et de converser avec les nouveaux habitants.



La commission Animation vous donne rendez-vous le 12 janvier 2019 afin de retrouver cette convivialité qui plaît tant à PEYRABOUT.



la 8ème pour notre commune



L'année 2018 a vu les habitants de Peyrabout se réunir, pour une énième fois, à l'occasion de la Fête des voisins. Le temps était de la partie et nous a offert l'opportunité de fêter ce rassemblement sur la place de la commune. De plus en plus nombreux, les peyrabounauds et peyrabounaudes se sont retrouvés le temps d'une soirée, le 25 Mai 2018.

Cette touche de solidarité et de convivialité permet à tout un chacun d'échanger et de partager autour d'une table remplie de préparations diverses que chacun et chacune avaient pu apporter.

Les enfants ont pu jouer ensemble sur le terrain de pétanque et profiter de cet instant agréable.

Ainsi, toute génération confondue, la fête des voisins contribue à mieux se connaître et à profiter de cet échange intergénérationnel très enrichissant.

Le conseil municipal remercie chaleureusement tous les habitants de la commune qui ont pu se joindre à ce moment festif, et espère qu'ils seront aussi nombreux, voire davantage, en cette année 2019.

Alors, donnons-nous rendez-vous le **24 mai 2019** pour la prochaine édition de cette fête des voisins.

#### Randonnée de Peyrabout du 8 juillet 2018 Le Cheval Vert et Bleu



Peyrabout avec son remarquable patrimoine de chemins, et la grande qualité d'accueil de ses habitants, a su ravir l'association de tourisme équestre « Le Cheval Vert et Bleu » basée à Jouillat.

En effet, depuis plusieurs années, de nombreux cavaliers, meneurs, et autres randonneurs réinvestissent les chemins de Peyrabout, en gardant en mémoire de merveilleux moments.

Et c'est à nouveau ce 8 juillet 2018, sous une météo plus qu'estivale qu'une bonne quinzaine de randonneurs équestres, un vététiste et des marcheurs ont arpenté les paysages boisés de cette région. Parfaitement préparée par Roland Auclair et Manu Lourenço, cette sortie à laquelle avait été invitée l'autre association de tourisme équestre « La Marche au trot » a ravi tous les participants qui s'étaient donné rendez-vous au stade de cette commune. La randonnée fut suivie par l'accueil dans le bungalow de Mme Rapissat, qui de plus avait, avec de nombreux complices, préparé avec grande gentillesse un sympathique repas. Un grand merci donc à Monique, Roland, Manu et leurs nombreux amis, ainsi qu'à la commune de Peyrabout.

Jean Pierre LECRIVAIN

#### **CONCOURS DE PETANQUE**



Deux concours ont été organisés par l'ACCA, les 16 juillet 2018 et 13 août 2018, avec une participation quelque peu amoindrie, par rapport aux années précédentes.

#### LES AINES DE LA COMMUNE

Au même titre que les années précédentes, nos aînés de la commune de Peyrabout se sont vus offrir leurs colis de Noël.

Le conseil municipal a remis les coffrets garnis aux habitants de la Commune, âgés de plus de 70 ans.

Il espère que ces présents seront vus comme une marque de respect et de solidarité, en souhaitant qu'ils apportent un petit réconfort à nos aînés.



#### SIAEP de la SAUNIERE

L'année 2018 restera pour le Syndicat, les techniciens et la grande majorité des abonnés, une année difficile. Pendant près de trois mois, avaries, dysfonctionnements et pannes se sont multipliés entraînant une forte détérioration de la qualité de l'eau traitée à la station de Beaumont. Toutefois, le Syndicat sous le contrôle de l'ARS a pu poursuivre la production d'une eau qui demeurait « potable » même si sa consommation restait des plus problématiques sur certains sites eu égard à sa qualité.

La première partie de l'année 2018 avait été pourtant des plus prometteuses quant à l'exploitation du réseau de distribution. Les fortes pluies des premiers mois de l'année s'étaient traduites par un renouvellement plus que satisfaisant des nappes phréatiques autorisant le Syndicat à mettre à l'arrêt la station de traitement jusqu'en juillet.

Le 4 septembre alors que la sécheresse s'est installée et que la station de traitement doit fournir quotidiennement plus de 300 m3 d'eau, l'approvisionnement en eau brute en provenance du plus petit des deux bassins de Beaumont est brusquement interrompu, arrêt provoqué par un colmatage de la crépine. Il a fallu sans délai effectuer un basculement du pompage dans le grand bassin afin de ne pas interrompre la continuité dans la distribution de l'eau sur le réseau.

Il s'en est suivi une accumulation de pannes et de dysfonctionnements, certains n'ayant pas forcément de liens entre eux, puis d'analyses, recherches des causes et solutions.

L'ensemble de ces opérations s'est déroulé dans un contexte délicat où il a fallu quotidiennement prendre en compte des conditions climatiques de plus en plus défavorables et une diminution de la production sur l'ensemble du réseau.

Budget 2018 et tarifs 2019 : malgré ces dépenses contraintes mais nécessaires pour un retour à la normale de la distribution d'eau potable (d'un montant supérieur à 30 000 euros), le budget de fonctionnement a pu dégager un excédent de l'ordre de 50 000 euros rendu possible par la baisse des charges constatée au premier semestre et une stabilité

de la consommation de l'ensemble des abonnés.

Compte tenu de ce contexte exceptionnel et regrettable qui a impacté un grand nombre d'abonnés, les tarifs appliqués en 2018 ont été maintenus pour l'année 2019 grâce à la réalisation d'un budget positif alors même qu'une augmentation constante de l'ensemble des charges laissait supposer une réactualisation des tarifs lesquels n'ont pas été modifiés depuis 2015.

#### LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET



#### Se déplacer en navette TAD, c'est facile!

Depuis son intégration en janvier 2018 au sein du Grand Guéret, Peyrabout bénéficie du service de Transport à la Demande (TAD) mis en place par la Communauté d'Agglomération via son réseau de transports publics agglo'Bus.

Celui-ci comporte 4 secteurs de navettes en TAD. La commune de Peyrabout fait partie du secteur EST qui comprend également Guéret (Braconne), Mazeirat, Sainte-Feyre, Saint-Laurent, La Saunière et Saint-Yrieix-Les-Bois.

Elle dispose de 4 points d'arrêt : Le Bourg, Le Faux, Pétillat et La Ruade.

Les navettes sont ouvertes à tous, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite et fonctionnent uniquement sur réservation préalable. Elles complètent le réseau des lignes répondent aux besoins urbaines et quotidien: aller faire ses courses, se rendre chez le médecin. faire ses démarches administratives... Les navettes fonctionnent du lundi au samedi, toute l'année sauf les jours fériés.

#### Elles permettent :

 De rejoindre directement Guéret (gare SNCF ou Hôtel de Ville) depuis Peyrabout (navettes Guéret);

- De vous rendre depuis Guéret aux EHPAD et établissements de santé situés sur les communes rurales (navette EHPAD/santé);
- D'accéder, à l'intérieur de chaque secteur, à ses pôles de services (Mairie, Commerces, restaurants...) ou de santé (navettes proximité).

Remarque : les itinéraires des navettes sont fixés chaque jour en fonction des réservations et calculés pour garantir l'horaire d'arrivée.

Comment réserver ?

- Appeler l'espace mobilité au 05.55.51.91.91, au plus tard la veille de son trajet avant 16h45 du lundi au vendredi et 11h le samedi) et au mieux 15 jours avant, en indiquant l'arrêt de prise en charge, la destination, le jour et l'horaire choisis pour l'aller et le retour ;
- L'horaire définitif de prise en charge sera confirmé par téléphone, SMS ou mail la veille du trajet ;
- Se rendre à l'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire indiqué ;
- Présenter un titre de transport valide ou l'acheter à bord.

Pour plus d'informations, appelez l'Espace Mobilité situé dans le hall de la Gare SNCF de Guéret au 05.55.51.91.91, ou rendez-vous sur le site : www.grandgueretmobilite.fr.

#### **ONF Charte Forestière**

#### La santé de nos forêts

Cet été restera dans les annales avec ses températures élevées et un prolongement de la sécheresse très tard en automne. Le printemps avait pourtant bien débuté avec d'importantes précipitations qui ont alimenté les réserves en eau du sol et permis une bonne croissance printanière.

Depuis la fin août, les arbres ont changé d'aspect avec un flétrissement important du feuillage, un dessèchement prématuré des feuilles et des problèmes sanitaires importants. Les propriétaires et les équipes communales devront être vigilants au printemps pour étudier l'impact de la sécheresse sur les arbres de nos

campagnes, en particulier le chêne, le hêtre et le frêne.

L'autre victime en 2018 est l'épicéa commun, victime d'un scolyte (Ips typographe). Les attaques de scolytes sur les épicéas sont entrées en phase épidémique sur la quasitotalité des pessières de la moitié nord de la France, particulièrement dans les plaines et les zones montagneuses de basse altitude.

Au début, quelques taches rouges apparaissent dans le paysage, puis le peuplement est totalement touché avec des arbres secs en quelques semaines. L'écorce se décolle avec de jolis dessins dans le bois (typographie).

Plus largement en Europe, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la République Tchèque et la Suisse sont aussi concernées par une situation épidémique avec des volumes d'épicéas morts très conséquents totalisant plusieurs millions de m³. Les facteurs impliqués dans le déclenchement de cette épidémie sont liés :

- aux sécheresses et chaleurs estivales qui ont sévi depuis 2015, et notamment celle de 2018, ce qui a probablement permis une explosion des populations;
- aux chablis hivernaux dispersés (tempête Eleanor notamment, dans le Grand-Est) qui n'ont pas forcement été exploités et sortis à temps des forêts. Les bois restés à terre ont constitué une source de lieux de reproduction ;

Le printemps prochain sera une période très importante pour l'évolution des populations : un printemps humide et froid limitera l'envol et la reproduction future alors qu'un printemps « normal », voire chaud et sec, permettra aux populations actuelles d'essaimer normalement et d'attaquer de nouveaux sujets.

Les propriétaires constatant des dégâts dans leur forêt doivent rapidement faire exploiter leurs bois. L'animateur de la charte forestière peut apporter des conseils gratuits au 05 55 52 31 56.

#### **EVOLIS 23**

Tarification Incitative: « une année pour se caler » (extraits d'un communiqué EVOLIS 23).

Le 7 janvier 2019 la Tarification Incitative (TI) fait son entrée pour une année blanche qui lancera en janvier 2020 la mise en place de la

Taxe Enlèvement Ordures Ménagères Incitative ou TEOMI (facturation différente).

« Qu'est qu'une année blanche? »

Une année blanche est une année de transition servant à rôder le dispositif de collecte : nouveaux bacs, nouvelles tournées, comptabilisation du nombre de levées....

Cette année servira à vous familiariser avec la nouvelle collecte et à évaluer vos besoins réels : volume de votre bac, fréquence de sa présentation à la collecte, ces deux éléments servant à maîtriser, en partie, votre contribution financière à la future TEOMI.

Pour EVOLIS 23, c'est un moyen de rôder les nouveaux équipements, les outils informatiques ainsi que de tester l'organisation des tournées et des équipes.

Pendant cette année le mode de contribution financière sera identique à celui des années précédentes (application de l'actuelle TEOM).

Le Syndicat EVOLIS 23 est à même de comprendre les défauts ou problèmes de présentation des bacs et espère que vous serez tolérants face aux petits ajustements de mise en route.

#### En savoir +

Contactez le Service Relation Usagers par mail : <u>relationusagers@evolis23.fr</u>, ou sur la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06.

# INFOS COMMUNALES OU LA VIE DE LA COMMUNE COMME ELLE VA

#### **Nouveaux habitants**

#### Le Bourg:

Florent CACHELEUX et Virginie MARTIN Yves BALDUREAUX et Florence LESPINASSE

#### La Ruade:

Adric BLANC-VERREKEN et Marion MEUNIER Emmanuel THIRIFAYS et ses enfants.

#### Petillat:

Charlély PATY et Sabrina LEDUR et leur fils Calvin

Pascal FRAISSE

**DELHOMMELLE et DUGENEST** 

#### L'Etat Civil

#### - Mariage:

Leïla FERIANI et Thomas, Julien, Emile CHAMBON, le 05 mai 2018

#### - Pacs:

Pauline RAMELET et Julien FAVEREAU, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

#### - Naissances:

Marc-Antoine, Guéfoulo DIABONE le 19 avril 2018.

Calvin PATY le 18 octobre 2018

#### - Décès :

Monsieur Raymond RAPISSAT, le 5 novembre 2018.

Monsieur André DARFEUILLE, le 14 décembre 2018.



#### Colombarium



Les personnes désirant obtenir une concession au columbarium peuvent en faire la demande à la Mairie.

Chaque emplacement est concédé pour une durée déterminée de 30 ans, renouvelable, moyennant

une contribution de 600€.

\*\*\*\*

#### Projet d'exploitation d'un parc éolien

Par arrêté préfectoral en date du 19 avril 2018, le Préfet de la Creuse a notifié à la SAS BORALEX le rejet du projet d'implantation d'un parc éolien dit « des Monts de Guéret » sur les motifs d'atteinte au paysage et à la migration des oiseaux.

#### Couverture mobile

Le dispositif de couverture ciblé a pour ambition la couverture massive des zones aujourd'hui en souffrance avec 5000 nouveaux sites déployés par chacun des 40 opérateurs.

Dans la première liste des 485 sites couvrant en priorité les zones identifiées par les collectivités l'un des sites retenus concerne la commune de Peyrabout. Un dossier a été déposé pour l'implantation d'un pylône au stade municipal. Si ce dernier est retenu, les travaux devront être terminés pour le mois de juin 2019 (terrain viabilisé)

Le projet concernant le terrain est rejeté (lieu trop éloigné du bourg) un autre terrain devra être recherché et s'il n'est pas viabilisé, les délais seront reportés à juin 2020.

\*\*\*\*

#### **Communes nouvelles**

Extrait de la lettre de l'Association des Maires Ruraux de France adressé à Madame la Préfète de la Creuse.

« La Préfète de votre département, Madame Magali Debatte s'est récemment illustrée par un courrier adressé à de nombreuses communes du département faisant pression sur les élus en proposant de fusionner des communes sur un motif exclusivement « technique », comme le précise son courrier.

Faut-il rappeler à cette représentante de l'État dans le département que si elle a capacité selon la loi, à proposer l'organisation territoriale, c'est au final au politique de décider ? D'ailleurs, en totale contradiction avec la tonalité du courrier de la préfète dont la mission est d'appliquer les politiques de l'État, les deux plus hautes personnalités de l'État ont dans ce domaine clairement dit les choses.

Aucun élément probant et aucune étude d'impact ne permettent de vous mettre la pression et de céder à l'injonction déguisée en chantage calendaire.

La création de communes nouvelles ne peut et ne doit se faire sans réflexion, sans étude d'impact neutre, et sans approbation de la population.

Le récent congrès des maires ruraux de France dans les Hautes-Alpes a décidé à l'unanimité de changer de ton vis-à-vis de l'État. Nous ne laisserons plus rien passer de ces démarches qui défient les élus, et les mettent trop souvent dans un contexte déplorable pour gérer le quotidien de leur commune. »

\*\*\*\*

#### Collecte des ordures ménagères

(un service récent)

C'est en 1978 que notre commune a mis en place une collecte des ordures ménagères. Le SIERS l'ancêtre de l'actuel Evolis 23 s'est chargé de cette tâche pour la somme de 2000 francs (soit 1060 euros actuels si on tient compte de l'inflation). Evidemment nous n'avions qu'un seul point de collecte et des levées mensuelles.

La répartition et le recouvrement du coût de cette prestation se faisait au travers de la taxe foncière au prorata de la valeur locative du bien foncier des propriétaires.

En 40 ans le service s'est amélioré et nous donne aujourd'hui entière satisfaction.

La mise en place dans un an de la TEOMI risque de chambouler la donne.

« La TEOMI c'est quoi ? »

Une redevance Ordures ménagères calculée en deux parties : une part fixe (commune à tous les usagers) utilisée pour payer la collecte, le tri, la déchèterie ainsi qu'une partie du traitement et de l'enfouissement des ordures et une partie variable modulable (propre à chaque usager) calculée sur le volume d'ordures déposées en collecte.

La finalité de cette part variable serait d'inciter chaque usager à réduire le volume d'ordures.

« Quel changement attendre de la TEOMI ? »

Une réduction du volume d'ordures est peu probable, celui-ci étant lié au mode de vie et au développement de la société.

Geste d'efficacité, la pratique du compostage, est un des rares leviers permettant de limiter ce volume.

On présente la part variable comme un moyen efficace pour réduire le montant de la facture. La réalité est tout autre. La part variable est encadrée par la loi qui en limite le pourcentage par rapport à la facture totale (elle ne peut être inférieure à 10% ni supérieure à 45% de celleci).

Les délégués des communes au syndicat EVOLIS décident de son niveau, actuellement il est fixé à 10%.

Par contre, la préparation du passage vers la TEOMI s'est traduit par une augmentation de

notre facture 2018 frôlant les 10%, celle de 2019 s'annonce aussi élevée.

« Une mise en œuvre coûteuse » :

pour exemple, sur Pétillat, 11 bacs déployés sur 4 points de collecte suffisent pour assurer ce service de 36 habitations (dont 14 résidences secondaires).

La TEOMI mettra en place 72 bacs sur 36 points de collecte (elle multiplie par 6,5 le nombre de bacs et par 9 les points de collecte).

Le changement des bennes de collecte, les frais de carburant induits par l'allongement des tournées pèsera lourd sur la facture.

#### En conclusion:

- la TEOMI se traduira par une augmentation importante de notre facture,
- un service plus contraignant, inadapté aux résidences secondaires qui sont dans l'impossibilité de gérer des bacs individuels.

On ne peut que regretter que les usagers n'aient pu être associés à cette prise de décision, d'autres solutions ne nécessitant pas d'investissements étaient envisageables (par exemple une taxe variable calculée au prorata du nombre de personnes occupant le logement).

#### C'EST TOUJOURS BON A SAVOIR

#### Médiathèque Agglo « Grand Guéret »

En prêt la bibliothèque multimédia c'est 135000 documents : 81000 livres, 13600 CD, 8300 DVD et diverses revues ou journaux mis gratuitement à la disposition de tous (le détail du fond est consultable sur le site Internet de la bibliothèque).

Après inscription, le prêt de documents se fait sur place 5 jours par semaine aux heures d'ouverture :

- le mardi de 12h à 18h,
- le mercredi de de 10h à 18h,
- le jeudi de 15h à 20h,
- le vendredi de 14h à 18h,
- le samedi de 10h à 18h.

et pour les personnes à mobilité réduite sous certaines conditions il existe un service de livraison à domicile.

Tout au long de l'année, la bibliothèque accueille et organise diverses animations : expositions, conférences, lectures, projections, concerts.

La bibliothèque communale succursale de la médiathèque poursuit son service de prêt, avec la même offre est ouverte aux horaires de la Mairie.

#### Carte d'identité

A compter du 15 mars 2017, les demandes de cartes d'identité ne peuvent plus être déposées à la Mairie de Peyrabout mais dans une commune équipée du dispositif de recueil. Les communes les plus proches sont : Ahun, Guéret.

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une demande de carte d'identité : (https://passeport.ants.gouv.fr), avant de se présenter au guichet afin de gagner du temps. Il est toutefois conseillé de prendre rendezvous avant de s'y rendre.

\*\*\*

#### Pacs: en mairie depuis 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

\*\*\*\*

#### Carte Grise et Permis de Conduire

« Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation et permis de conduire sans me rendre au quichet d'une préfecture.

Je me rends et je suis les étapes proposées sur : https://ants.gouv.fr.

Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.

Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.

En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture ».

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

### Activités commerciales, artisanales, libérales et agricoles

- AOUDJANE Eric « ELERIC » au Faux : Electricité Générale Dépannage 7/7,
- LACROUX Karine au Faux : assistante maternelle.
- « BAR DES SPORTS » au bourg : débit de boissons,
- BOUEYRE Alexandre au bourg : infirmier, 06.65.34.36.89,
- SPRAGUE Martin au bourg : travaux de maçonnerie,
- EARL RONZEAUD au bourg : élevage bovin,
- GAEC CAILLAUD au bourg : élevage bovin.

\*\*\*

### Recensement journée défense et citoyenneté



Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <a href="http://www.mon-service-public.fr">http://www.mon-service-public.fr</a>

\*\*\*\*

#### **RAPPELS ET INFORMATIONS UTILES**

#### **Extincteurs**

Dans chaque village, un extincteur, libre d'accès, est en cas d'urgence à la disposition des habitants :

- Le Faux, chez Didier ROGER,
- La Ruade, chez Fabien MARIN,
- Pétillat, chez Paulette BORD,
- Le Bourg, à la mairie, dans le local « chaufferie ».

#### Défibrillateur

En cas de nécessité, un défibrillateur est disponible dans le hall d'entrée du logement communal, à côté de la mairie.

\*\*\*

#### Brûlage des déchets verts Interdiction



#### Insalubrité et respect d'autrui

En raison d'une recrudescence de divagation de chiens sur le territoire de la Commune, la municipalité invite les propriétaires à redoubler de vigilance quant à la garde de leurs compagnons afin d'éviter toute sorte de nuisances dans le respect de chacun et notamment sur la place, lieu de détente et de jeux.

Participez à la collecte des sapins de Noël!

Votre commune et Evolis 23 récupèrent vos sapins de Noël.

Vous étes habitant de commune et available participer à l'opération broyage sapins de Noël ?

Ren de plus simple \_ Diposez vos sapins : ×

AU STADE MUNICIPAL DE PEYRABOUT

Its seront cofectés par la commune et broyés par Evols 23. Le broyst côtimu sers utilisé comme complément pour les compositius des écoles.

#### **PRENONS DATE**

\*\*\*\*

Vœux de la Municipalité : le 12 janvier 2019, Elections Européennes : le 26 mai 2019,

#### **VOTRE AVIS NOUS INTERESSE**

Toutes remarques et/ou suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques.

Vos commentaires sont aussi acceptés.

N'hésitez pas à vous présenter à la Mairie, aux heures d'ouverture, ou prendre contact par téléphone ou par Mail (mairie.peyrabout@wanadoo.fr).

#### LA VIE DES ASSOCIATIONS

#### **UNRPA SECTION LEPINAS-PEYRABOUT**

La section forte de ses 48 adhérents a organisé diverses activités conviviales au cours de l'année 2018 :

- 31 mars repas avec animation à la salle polyvalente de Peyrabout,
- 7 avril congrès départemental,
- 14 avril pour la première fois nous avons accueilli dans notre commune une " Chorale Européenne" les chanteurs de St Amand Jartoudeix pour un après-midi récréatif très apprécié par le public,



- 20 mai traditionnelle foire aux plants dans le bourg de Lépinas,
- 26 mai voyage à Besse, St Nectaire, lac Pavin (37 participants),
- 29 septembre journée à la découverte de St Emilion (route des vins),
- 13 octobre repas avec animation musicale salle polyvalente de Peyrabout (63 participants).

La Section reste dynamique grâce à l'aide précieuse de nos bénévoles.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour poursuivre en toute convivialité les prochaines activités.

Quelques dates à retenir pour 2019 :

- jeudi 24 janvier, assemblée générale à Peyrabout,
- dimanche 24 mars repas à Peyrabout,
- dimanche 29 septembre repas à Peyrabout.

La présidente Yvette SUCHAUD

#### **ASSOCIATION « PEYRABOUT EN FÊTE »**

Après plus de 20 ans d'absence, le comité des fêtes de Peyrabout a retrouvé toutes ses couleurs pétillantes sous le nom de « Peyrabout en fête ».

En effet, une équipe jeune et dynamique a repris le flambeau afin d'offrir aux Peyrabounaudes et Peyrabounauds des divertissements et manifestations divers. C'est d'ailleurs le 30 Septembre 2018, que s'est déroulé le premier d'entre eux : un videgreniers très apprécié de tous, sur fond du rallye de la Gartempe.



En outre, le 03 Novembre, à l'occasion de la fête d'Halloween un fondu frites a eu lieu à la salle polyvalente de la commune ; il a réuni une bonne partie des habitants, après même que les plus jeunes enfants aient fait le tour du village, déguisés, et aient récolté des bonbons et autres confiseries. Ce fût un moment convivial qui remporta un franc succès. Alors, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?



Ainsi, un goûter pour les enfants s'est déroulé le 29 Décembre, afin qu'ils aient le bonheur de rencontrer le Père Noël, et de déguster les préparations que chacun d'entre eux avaient amené. Ils se sont vu offrir, à cette occasion, des petits présents.

Rythmés par des réunions quasi quotidiennes, les membres du comité des fêtes n'hésitent pas à s'impliquer avec plaisir dans leur dessein, qui est celui de redonner un coup d'éclat à la commune toute entière, en distribuant de la chaleur et du réconfort à toute la population peyrabounaude.

C'est pourquoi, l'équipe du comité prévoit également plusieurs manifestations pour l'année 2019. Ainsi, parmi celles-ci pourraient figurer un concours de pétanque, une belote, un loto, ainsi qu'un nouveau vide-greniers. Est envisager aussi, une journée dédiée aux enfants, qui pourrait se dérouler au stade de Peyrabout, et une, destinée à fêter la Fête de la Madeleine. Enfin, un repas en fin d'année devrait avoir lieu, à l'instar du Noël des voisins.

Bien entendu, ces propositions devront être votées par le comité.

Le président du Comité des Fêtes et toute son équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019, et vous donne rendez-vous le 12 janvier, à l'occasion des vœux du Conseil Municipal, durant lesquels vous pourrez découvrir un diaporama des activités de l'année écoulée.

Le Président, Pascal CADILLON

#### ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



Nous remercions les propriétaires de terrain et les habitants de la commune qui nous permettent de pratiquer la chasse, ce qui nous

permet de réguler les espèces en surnombre.

Deux concours de pétanque ont été organisés.

Comme les années précédentes, des lâchers de gibier ont été effectués. A ce jour 16 sangliers et 9 chevreuils ont été prélevés.

Un effort est fait pour détruire la sauvagine qui fait beaucoup de dégâts dans les poulaillers.

Suite au décès de notre ancien Président Raymond Rapissat et de notre ancien viceprésident Christophe Piques, le conseil d'administration et les adhérents présentent aux familles leurs sincères condoléances. Le Conseil d'Administration et les adhérents se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2019

Le Président, Yannick RONZEAUD

### ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'AICA « la source de la Gartempe » créée le 17 février 1976 devrait avoir atteint l'âge de raison, l'âge où s'estompent les passions, l'âge où l'on maîtrise sa fougue et ses élans mal contrôlés... Mais ...

D'un côté ce n'est pas plus mal, les longs fleuves tranquilles finissent par s'ensabler, s'envaser et ne procurent plus grand-chose de bon pour le biotope et l'environnement.

Il faut bien que la marmite bouillonne un peu, que des idées fusent, que l'analyse soit faite et les plans ébauchés.

C'est à partir de là que l'on est acteur de notre propre espace de vie, que l'on peut agir sur la diversification des espaces et des espèces. C'est à partir de là que l'on est reconnu comme acteur incontournable agissant sur et pour l'environnement.

Il faut pour cela que l'on connaisse et comprenne notre territoire. Ça ne veut pas dire uniquement connaître les passages du sanglier, les remises de la bécasse, les terriers du renard, ...

C'est aussi connaître les habitants et ce qu'ils pensent de la chasse.

C'est aussi respecter les gens et les biens.

C'est savoir que la loi Verdeil nous permet de chasser chez autrui et en particulier chez les agriculteurs.

La chasse est et doit rester populaire et démocratique. Ses responsables et preneurs de décisions doivent être disponibles, ouverts et proches des habitants.

Passion, respect, partage, convivialité. Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Le Président, Jean Luc GIRAUD

### BRIN D'HISTOIRE POUR RAVIVER LA MEMOIRE

Au son d'une Marseillaise entonnée, à l'unisson, par les enfants de la France entière, et au retentissement du glas de toutes les villes et villages français, nombreux ont été ceux qui ont pu commémorer le centenaire de la Première Guerre Mondiale, en ce jour du 11 Novembre 2018.

Souvenons-nous, tous ensemble, de ce terrible combat de 14/18, qui fît plus de 10 millions de morts...

L'armistice signé à Rethondes le 11 novembre 1918, entre la France, ses alliés, et l'Allemagne, a permis de mettre fin à quatre années de guerre sanglante.

Ainsi, les enfants de la Saunière, à l'instar de ceux de Ste Feyre, ont chanté la Marseillaise sous l'impulsion de leurs maîtresses respectives afin que, même les plus petits d'entre eux, gardent en mémoire ce chant victorieux et si symbolique, aujourd'hui encore.

Notons que, l'école de la Saunière et leurs deux enseignantes ont ému le public en chantant divers chats de guerre, et en terminant par « le Temps des cerises ».

Hommage à une identité commune, appel à l'unité d'un pays... ces témoignages d'enfants, sont la preuve vivante d'une volonté de perdurer la mémoire collective afin de garder en son for intérieur, l'empreinte indélébile d'un passé qui construit notre présent.

Enfin, les enfants, tour à tour, sont venus déposer une fleur sur les stèles des monuments aux morts.

Fiers de ces petits bambins emmitouflés, leurs parents et leurs maîtresses, n'ont pu qu'admirer, les yeux embués de quelques larmes, le symbole de la flamme de la jeunesse, l'allégorie de l'avenir...

Alors, quelques soient nos revendications à l'heure actuelle, ne cédons pas trop facilement à l'impasse de la violence, afin de ne pas retomber dans ces guerres si monstrueuses.

Acceptons nous, malgré nos différences, dans le respect de tous, et pensons à nos enfants, les générations de demain, à qui nous ne voudrions pour rien au monde, céder en héritage un patrimoine souillé de sang et de meurtrissures. Nous avons tous comme rêve,

celui d'un pays unit et synonyme de paix. Par conséquent, n'omettons jamais ces drames passés pour faire de demain, un monde meilleur.

Comme Martin Luther King le proclamait dans son discours du 28 Août 1963, « Ne cherchons pas à satisfaire notre soif de liberté en buvant à la coupe de l'amertume et de la haine ». Satisfaisons-nous du verbe pour mieux se faire entendre et combattre l'ignorance, afin de mieux désavouer la violence et ses dérivés.

Croyons en nos enfants et renforçons notre solidarité...

Stéphanie CADILLON-LACOTE

#### **NÉCROLOGIE**

Raymond Rapissat est né le 1er décembre 1923 à Banize. Après s'être marié, il s'installera sur notre commune et exercera son activité professionnelle comme marchand de bestiaux. Il s'impliquera dans la vie publique puisqu'il fut conseiller municipal pendant 30 ans de 1953 à 1962 et de 1974 à 1995. Il sera d'ailleurs décoré de la médaille d'honneur Régionale Départementale Communale échelon argent. Nous constatons une interruption dans son mandat suite à sa démission avec une partie du conseil municipal lors de la fermeture de l'école communale.

Il fût président de la société de chasse pendant 38 ans de 1952 à 1990.

En 1985 il devient le président fondateur de notre club de football qu'il va présider pendant 20 ans après avoir fait cadeau à la collectivité d'une partie du terrain. Depuis 2015 le stade municipal s'appelle maintenant « Stade Raymond Rapissat ».

Il sera décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports en octobre 2000 et de la médaille de bronze de la Ligue du Centre Ouest de football en septembre 2004.

Raymond nous a quitté le 5 novembre dernier.

\*\*\*\*

André Darfeuille est né le 6 mars 1949 à Sardent. Il effectua sa scolarité à Savennes puis au lycée Pierre Bourdan et poursuivi ses études à Limoges. Il se maria avec Eliane Monique Riboulet le 08/08/1970. Après avoir touché au journalisme et à l'enseignement, il passa le concours de contrôleur des impôts. En 1981 il s'installera au village du Faux.

André est entré dans la vie publique sur la commune de Peyrabout en 1983. Il occupera le poste de 2éme adjoint de 1983 à 2001, puis le poste de 1<sup>er</sup> adjoint de 2008 à 2014.

En 2014 pour différentes raisons André n'avait pas souhaité renouveler son mandat électif, mais il est resté dans l'équipe. Il travaillait avec nous à la rédaction du bulletin municipal et quelques jours avant de nous quitter il a encore rédigé plusieurs articles que vous allez découvrir et qu'il signait sous le nom de « Hadet »

Bien que n'étant plus élu, en 2014 le conseil municipal l'avait désigné comme délégué titulaire auprès du syndicat d'eau le SIAEP de La Saunière dont il était le représentant sans interruption depuis 1983 jusqu'à ce jour et dont il en deviendra le président.

Différentes médailles lui ont été décernées :

Novembre 2003 : Médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale échelon Argent.

Novembre 2010 : Médaille Jeunesse et des Sports échelon argent remise par M le Préfet de la Creuse.

Mai 2014 : Médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale échelon Vermeil.

André nous a quitté le 14 décembre dernier.

#### PAGE DETENTE, MAIS PAS QUE, PAR HADET

<u>Devinette</u>: qui est l'auteur de cette citation : « L'argent ne fait pas le bonheur. C'est même à se demander pourquoi les riches y tiennent tant. »

Réponse A : Georges Feydeau Réponse B : Carlos Ghosn. Rép. A : il s'agit du dramaturge français Georges Feydeau (1862-1921)

\*\*\*\*\*

#### « Lo bouéradour dins lo toupi!»

Si le village du Faux a conservé le nom d'origine latine de l'arbre emblématique appelé longtemps « fayen » et devenu notre hêtre actuel, il est un autre arbre, le châtaignier, qui pendant de nombreuses générations lui a été associé et a constitué, jusqu'à peu, l'une de ses principales richesses lui fournissant un complément de revenus et une nourriture de base alternative. Son importance était telle qu'elle concernait l'ensemble de la population de la commune et fait singulier, alors qu'ils ne pouvaient exploiter ce fruitier compte tenu de la nature du sol et de l'altitude de leurs villages, les paysans du Bourg et de Pétillat disposaient tous d'un carré de terre nécessaire à sa plantation et à sa culture.

Comme on aime encore à l'imaginer, entre les bruyères et landes des pacages à moutons et la verdure en contrebas de pâtures humides, dans une mosaïque de parcelles ceintes de murs en pierres sèches, des spécimens majestueux et séculaires dévalaient leur frondaison sur les pentes abruptes s'étageant vers le hameau.

Utilisé dans la construction des chaumières comme bois d'œuvre pour les poutres et charpentes ainsi que pour la confection des lattis\*sa valeur était avant tout constituée par celle de ses fruits dont une partie était destinée à la vente.

Les premières châtaignes avaient toujours un goût particulier. Cuites à l'eau entières dans le « toupi » en fonte suspendu à la crémaillère elles se consommaient jusqu'au lendemain et faisaient le bonheur des écoliers qui s'en remplissaient les poches et se les partageaient au cours des récréations.

Ce soir-là, et d'autres suivront, la pomme de terre est restée à la cave. Débarrassées de leur première peau les châtaignes ébouillantées sont prêtes pour le blanchiment du « bouéradour » avant une lente cuisson dans le « toupi ». Sur la table, les bols remplis du lait encore tiède de la dernière traite les attendent pour le plus grand plaisir de la tablée familiale.

En cette soirée d'automne fraîche et humide voisins et voisines arrivent pour la veillée. Alors qu'on s'organise pour une partie de carte, une agréable odeur de châtaigne grillée monte de l'âtre. Dans la poêle trouée munie de son long manche que surveille et remue le chef de famille les fruits se noircissent, se craquellent puis s'ouvrent laissant apparaître une chair dorée à point. Il est grand temps de les verser dans un vieux « pallissou » avant la prochaine poêlée puis de les déguster accompagnés d'un cidre mis en fût il y a quelques jours et pétillant à souhait.

Noël et le jour de l'an arrivent enfin et la châtaigne se fait marron pour accompagner les volailles invitées bien malgré elles à ces festivités.

\*Lattis : treillis de lattes de bois posé sur les poutres ou solives sur lequel on étalait un épais torchis fait d'argile (ou plâtre) et de paille.

\*\*\*\*\*

Le mot « progrès » n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux.

Albert Einstein

La liberté est une peau de chagrin qui rétrécit au lavage de cerveau.

Henri Jeanson

Un vieux paysan encore alerte s'en va trouver son médecin et lui dit : « *Docteur je suis toujours sur les nerfs, je ne supporte plus ma femme !* ». Le médecin lui conseille alors pour le calmer de faire cinq à six kilomètres de marche chaque matin. Au bout d'une semaine l'homme téléphone à son médecin et lui dit : « *Docteur votre remède a été très efficace, je suis beaucoup plus calme et détendu* ». Au médecin qui lui demande « *Et comment va votre épouse ?* ». Le paysan étonné lui répond : « *Comment voulez-vous que je le sache, je suis à cinquante kilomètres de chez moi !* »

#### E ardit que te deiboire par PANAZÔ

Ouand um es bon de service

Lu pair Liaunard, un vielh retraita qu'aviat nat pescholhar dins la Viena, s'entornava au borg sus lu grand cop de la chalor. En bas de la costa , au Molin-Blanc, eu trobet un drollichon chaitiu e mingrelet que possava un charreton charjat de bois.

- « Mon paubre drolle (disset-au),la costa es lonja e fait chaud. Tu montaras pas aisadament ; voes -tu que t'aide butir ? »
- « A vos me fariatz bien plaser, monsur... »

Los veiqui partits tots dos... Quand ilhs riberen au villatge, a la cima de la costa, lu vielh tot deslenat, disset au pipit :

- « Si tu devias far queu trabalh tots les jorns, tu l'i tiendrias pas... »
- « Pertant qu'es ben suvent que quo m'arriba. »
- « E coma fas-tu? »
- « Qu'es a dire que fau coma auei, trobe totjorn quauque bon einucent per m'aidar butir... » (Vocabulari : butir : pousser ; deslenat : essoufflé)

S'en est allé l'auteur de cette page détente, André Darfeuille, qui a longtemps contribué à l'élaboration du Bulletin Municipal ; ces dernières lignes sont le symbole de la fin de cette chronique alliant l'amour du verbe et de la subtilité

## Rendez-vous Samedi 12 janvier 2019 à la salle polyvalente de Peyrabout à partir de 18 heures 30



#### **INFOS PRATIQUES**

Mairie: ouverture le mardi de 14h à 17h. le jeudi de 09h30 à 12h et de 13h à 16h. En dehors de ces horaires un répondeur est à votre disposition: 05.55.81.10.60.

Adresse mail: mairie.peyrabout@wanadoo.fr.

**Le Maire**: permanence, le mardi de 16h00 à 17h30.

Pour le joindre à son domicile, composez le 05.55.80.07.16.

En son absence un répondeur est à votre disposition.

**Les Adjoints** : Jaime ORTEGA : 05 55 81 11 17 Monique RAPISSAT : 05 55 80 03 45

**DECHETERIE GUERET**: Horaires d'ouverture: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Pour tous renseignements, téléphoner au 05.55.52.96.16.

**DECHETERIE SARDENT** : Horaires d'ouverture : tous les jours de la semaine de 9h à 12h ; fermée le lundi, le jeudi et le dimanche.

#### SIAEP - EN CAS D'URGENCE

EBL Centre –BP 26- 23000 SAINTE FEYRE Tel: 05.55.52.71.29 du lundi au vendredi. Tel: 05.55.62.70.87 le soir et le week-end.

SAMU: 15 Sapeurs Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

Gendarmerie d'Ahun :05.55.62.40.05ERDF :0.810.333.323Gaz :0.810.433.023

**Trésorerie Guéret** : 05 55 52 42 72 **Hôpital de Guéret** : 05.55.51.70.00

#### LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Gratuite pour les associations de la commune,
- 50 € pour les habitants de la commune,
- 120 € pour les personnes extérieures à la commune.

#### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

A l'heure où nous mettons sous presse ce bulletin municipal, nous n'avons pas connaissance du nouveau calendrier. Il doit être communiqué à tous les habitants par le syndicat Evolis23.

#### TRANSPORTS (circuit départemental)

Car pour Guéret, chaque mercredi à 13h30, retour vers 17h.

Chaque samedi à 9h – retour à 12h.

#### **TAD Agglomération Grand Guéret**

Espace mobilité au 05.55.51.91.9

Site internet : <u>www.grandgueretmobilite.fr</u>.

**IPNS**